

I. BUT DU COURS

Même s'il est difficile de déterminer avec précision le domaine de la connaissance que circonscrit la littérature, il est indéniable qu'un tel domaine existe, comme le prouve le fait que l'histoire occidentale est ponctuée d'œuvres littéraires marquantes qui sont comme autant de points de repère de l'histoire de notre propre humanité. Ce cours est dédié à la lecture et à la discussion de grandes œuvres littéraires de l'Antiquité et de l'époque chrétienne. Le but visé est de se familiariser avec ces œuvres qui ont marqué le début de la littérature en Occident afin de comprendre le type de connaissance qu'elles véhiculent et, ainsi, de mieux comprendre pourquoi il s'agit, justement, d'œuvres marquantes.

II. OBJECTIFS

Objectifs de connaissance

- a. Acquérir une solide culture générale par le plaisir de la lecture.
- b. Faire l'expérience du savoir véhiculé dans **les œuvres qui ont marqué la littérature occidentale à ses débuts** (Antiquité et monde chrétien) et en comprendre la spécificité.

Objectifs d'habiletés intellectuelles

- a. Développer l'art de la lecture et de la discussion.
- b. Développer sa propre autonomie vis-à-vis de la lecture des grandes œuvres.
- c. Favoriser les capacités de synthèse et de communications orale et écrite.

III. CONTENU

L'étudiant devra lire au moins deux œuvres marquantes de la littérature gréco-romaine. Comme la littérature commence avec Homère, l'*Illiade* ou l'*Odyssée* sera nécessairement au programme. En plus d'une œuvre d'Homère, l'étudiant devra lire *au moins* une œuvre des tragiques grecs parmi les suivantes selon les indications de l'enseignant : *L'Orestie* ou *Prométhée enchaîné* d'Eschyle, *Antigone* ou *Œdipe roi* de Sophocle et *Alceste*, *Médée*, *Électre* ou *Les Bacchantes* d'Euripide. Enfin, il est *possible*, selon les sessions, qu'en plus d'Homère et d'un tragique l'une des œuvres suivantes se retrouve également au programme : *Les Nuées*, *Lysistrata* ou *La Paix* d'Aristophane, *L'Énéide* de Virgile ou *Les Métamorphoses* d'Ovide.

CALENDRIER DES LECTURES :

(Un Guide de lecture sera fourni)

S1 : Homère, *Odyssée*, Livres 1

S2 : Homère, *Odyssée*, Livres 2-4

S3 : Homère, *Odyssée*, Livres 5-8

S4 : Homère, *Odyssée*, Livres 9-10

S5 : Homère, *Odyssée*, Livres 11-12

S6 : Homère, *Odyssée*, Livres 13-16

S7 : Homère, *Odyssée*, Livres 17-20

S8 : Homère, *Odyssée*, Livres 21-24

S9 : Semaine de lecture

S10 : Eschyle, *Les Choéphores*

S11 : Eschyle, *Les Euménides*

S12 : Eschyle, *Prométhée enchaîné*

S13 : Sophocle, *Électre*

S14 : Aristophane, *Les Nuées*

S15 : Euripide, *Oreste*

IV. FORMULE PEDAGOGIQUE

La lecture des grandes œuvres est le moyen par lequel l'étudiant développera un jugement autonome et instruit. Ce sont les livres qui enseignent, et tous dans ce cours, étudiants comme enseignants, participent à l'effort de s'en approprier l'enseignement. À chaque séance, l'étudiant sera donc invité à partager les fruits de sa lecture et à la comparer à celle de ses pairs. Pour ce faire, diverses activités d'apprentissage (réflexions hebdomadaires, exposé oral, travail long) seront proposées afin de rendre fécond le contact avec l'œuvre. Toutes ces stratégies pédagogiques ne visent qu'un seul objectif : enrichir la mise en commun de l'expérience d'apprentissage d'une œuvre.

V. LECTURES OBLIGATOIRES

- Homère, *Odyssée*, Garnier-Flammarion, ISBN 978-2080700643
- Eschyle, *Les Choéphores et Les Euménides, Prométhée enchaîné*. Dans *Les Tragiques grecs, Théâtre complet*, Paris, La Pochothèque, 1999, ISBN 978-2253132462.
- Sophocle, *Électre*. Dans *Les Tragiques grecs*.
- Aristophane, *Les Nuées*. Dans *Les Tragiques grecs*.
- Euripide, *Oreste*. Dans *Les Tragiques grecs*.

VI. MODE ET CRITERES D'EVALUATION

Les évaluations :

- Onze réflexions hebdomadaires valant pour 33% de la note finale
- Un exposé oral interactif valant pour 23% de la note finale.
- Deux travaux courts valant pour 44% de la note finale.

Les réflexions hebdomadaires sont le moyen grâce auquel l'enseignant s'assure que les étudiants font l'effort d'une lecture attentive pour chacune des séances. Il s'agit de mettre par écrit ses réflexions et commentaires sur la lecture de la semaine (mais aucun résumé de lecture), selon les consignes du Guide de lecture envoyé par courriel. L'étudiant devra remettre une réflexion hebdomadaire en classe, à chaque séance, sauf pour les séances où il fait un travail court ou un exposé oral. Chaque réflexion devra compter environ une page et demie (600 mots) : un texte trop long sera refusé. Les réflexions hebdomadaires seront évaluées en fonction de l'analyse personnelle, de la compréhension autonome de l'œuvre, de l'expression personnelle et de la clarté de présentation.

L'exposé oral interactif permet à l'étudiant de lancer et de prendre en charge la discussion lors d'une séance. L'étudiant devra choisir un des thèmes suggérés par l'enseignant et présenter son analyse de celui-ci en classe. L'exposé oral sera évalué surtout en fonction de la compréhension approfondie transmise aux collègues sur un aspect particulier du texte à l'étude, mais aussi en fonction du traitement des thèmes abordés, de la clarté de l'expression, de la cohérence des idées, de l'effort personnel de réflexion et de la qualité orale de l'exposé (on perdra jusqu'à 5 points si on lit trop un texte suivi). L'exposé oral se fera en équipe de deux, les autres évaluations étant individuelles. L'exposé oral dure 15 minutes maximum. À la fin de l'exposé, on lance la discussion avec une question connexe. L'horaire des exposés oraux sera déterminé lors des deux premières semaines de cours.

L'étudiant doit faire deux travaux courts (un sur l'*Odyssée*, un sur une pièce grecque) portant chacun sur la lecture d'une semaine donnée. L'objectif principal du travail court est d'approfondir un thème de la lecture obligatoire de la semaine. Le travail court sera de 5 à 7 pages en Times 12 points, interligne 1,5, marges ordinaires. Il sera évalué en fonction de la compréhension autonome du texte à l'étude, de la réflexion personnelle, du traitement des thèmes abordés, de la clarté de l'expression, de la cohérence des idées, et de la qualité de la langue. Le travail est à remettre en classe ; l'enseignant n'acceptera aucun travail après le début de la séance. Le calendrier des travaux courts sera déterminé lors des deux premières semaines de cours.

VII. ÉCHELLE DE NOTATION ET PLAGIAT

1. L'échelle de notation est celle qui est en vigueur à la Faculté de philosophie.
2. Le plagiat est tout à fait à proscrire. Voir à ce sujet le site Internet de la Faculté et le Règlement des études.
3. Citer vos sources selon les règles préconisées est d'une importance capitale. Pour plus d'informations à ce sujet, consulter les sites suivants :

<http://www.bibl.ulaval.ca/chercher-autres-sujets/citer-ses-sources>

<http://www.bibl.ulaval.ca/aide-a-la-recherche/formations-et-tutoriels>

4. Des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie). Une pénalité de 5% sera appliquée pour un travail écrit comportant 5 à 9 fautes, et 10% pour 10 fautes et plus.

VIII. UTILISATION D'APPAREILS ELECTRONIQUES

L'utilisation d'appareils électroniques (téléphones intelligents, tablettes numériques, enregistreurs, ordinateurs reliés à Internet, etc.) est interdite pendant les cours.

IX. POLITIQUES GENERALES

Voir les règles et politiques de la Faculté de philosophie sur le site :

<http://www.fp.ulaval.ca/etudes/1er-cycle/ressources/regles-et-politiques/>

<http://www.fp.ulaval.ca/etudes/2e-et-3e-cycles/ressources/regles-et-politiques/>